

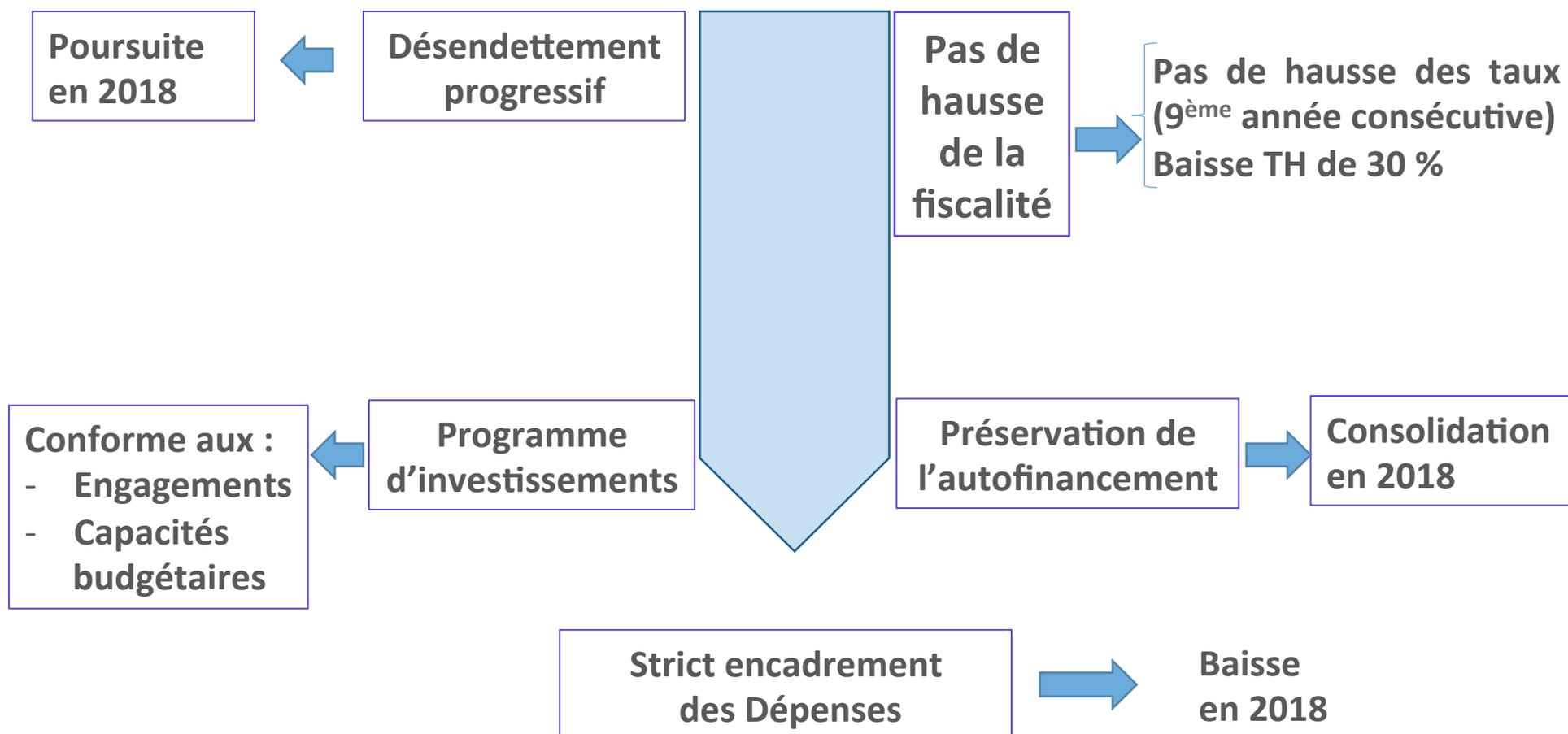


RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2018

ROB 2018

- Dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif, le Conseil doit s'exprimer sur les orientations financières de la collectivité, avec l'appui d'un Rapport d'Orientations Budgétaires.
- Ce rapport dresse le constat du contexte global, international, national et local dans lequel s'élabore le budget. Il permet de préciser l'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes. Et à partir de là, autorise à exprimer la stratégie financière à mettre en œuvre.
- C'est le sens d'un Débat d'Orientations Budgétaires : permettre à chaque sensibilité de notre assemblée communale d'exprimer ses préférences et ses choix.
- Rappel méthodologique : précisons ainsi que les données chiffrées présentées sont prévisionnelles et donc pas encore formellement connues. De même, les orientations énoncées le sont en l'état actuel des informations financières à notre connaissance : elles peuvent évidemment être corrigées lors du vote du Budget 2018.

En 2018, pour Wattrelos, une stratégie financière réaffirmée :



I. UN CONTEXTE GLOBAL BIEN ORIENTE

- **La croissance mondiale incite à l'optimisme :**
 - Après 3,2% en 2016, elle serait proche de 3,7 % en 2017 et continuerait à progresser en 2018, selon le FMI.
 - Les économies émergentes affichent toujours des niveaux élevés, 4,6 % en 2017 dont 6,5 % pour la Chine.
- **La zone euro double les Etats-Unis :**
 - Le FMI a abaissé à 1,7 % ses prévisions pour la croissance américaine pour 2018.
 - La zone euro devrait atteindre 2,2 % en 2017, le chômage passer sous la barre des 9 %; l'inflation reste faible à 1,4 %.
- **La croissance s'accroît en France :**
 - Après 1,1 % en 2015 et 1,2 % en 2016, la croissance française s'accroîtrait à 1,8 % en 2017 et en 2018, ce qui est le meilleur résultat depuis 2010.
 - Elle est le fruit d'une demande intérieure solide, d'investissements soutenus par des taux d'intérêts qui restent bas.
 - Le taux de chômage confirme sa décroissance progressive à 9,4 % fin 2017 (10,4 % en 2015).

LOCALEMENT LA CONJONCTURE EST PLUTÔT SUR UNE TENDANCE POSITIVE

- **Les bâtiments historiques de La Redoute ne sont toujours pas démolis :**
 - Pas d'impact donc sur les impôts fonciers en 2018.
 - Un investisseur les a rachetés pour y construire une vaste plateforme logistique ⇒ la perte à venir sur le foncier bâti ne sera que temporaire.
- **Les créations d'entreprises restent supérieures aux disparitions.**
- **La construction de nouveaux logements conservent sa dynamique :**
 - 300 logements seront engagés ou livrés en 2018.
 - Nos recettes fiscales s'en trouveront progressivement confortées.

II. UNE LOI DE FINANCES 2018 ECONOMIQUE, MAIS LA PLUS FAVORABLE AUX COLLECTIVITES LOCALES DEPUIS DIX ANS

Cinq caractéristiques à retenir :

❑ **Poursuite du redressement des comptes publics**

- Les dépenses de l'Etat augmentent moins vite (+ 0,6 %)
- Le déficit budgétaire baissera à 2,6 % du PIB après 3,4 % en 2016 et 2,9 % en 2017
- Pour pouvoir engager vraiment la baisse de la dette : 96,8 % du PIB en 2018, pour atteindre 91,4 % en 2022

❑ **Changement de stratégie pour freiner les dépenses des collectivités locales**

Quinquennat Sarkozy ➔ Arrêt de l'indexation des dotations sur la croissance

Quinquennat Hollande ➔ Baisse des dotations

Evolution de la DGF (en Mds €)

<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
41,39	41,50	40,12	36,61	33,22	30,85

Quinquennat Macron ➔ Pacte de gestion :

Plus ciblé

Plus responsabilisant

- > maintien des dotations
- > mais frein des dépenses de fonctionnement
- > et frein de l'endettement

❑ **Maintien des dotations et hausse de la solidarité**

- Pas de baisse des concours financiers de l'Etat (Loi de programmation des finances publiques)

	<u>2018</u>	<u>2020</u>	<u>2022</u>
(en Mds€)	48,11	48,43	48,49

- En 2018, pas de baisse de la Dotation Forfaitaire, si la hausse des dépenses de fonctionnement ne dépasse pas 1,2 % (+/- 0,15 %)

Cela ne concerne que les communes et EPCI dont les dépenses de fonctionnement en 2016 sont supérieures à 60 M€, soit 340 collectivités au total

- Et en 2018, la péréquation en faveur des communes défavorisées augmente globalement : hausse de la DSU de + 110 M€ ; maintien du FPIC à 1 Md€.

❑ **Mais une règle prudentielle pour peser sur l'endettement**

L'article 24 de la Loi de Programmation des Finances Publiques définit un plafond d'endettement par rapport à la capacité d'épargne de la collectivité concernée.

$$\frac{\text{Encours de dettes}}{\text{CAF Brute}} < 12 \text{ années}$$

« L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement »

Cette règle vise à freiner l'évolution de l'endettement des collectivités, en le limitant à un seuil estimé « raisonnable » avec la capacité de la collectivité concernée à rembourser ses dettes, et donc avec un niveau d'épargne

- Cette règle, qui devait initialement (PLFLP) s'appliquer à partir de 2019 aurait pu être une contrainte forte pour Wattrelos, car compte tenu de notre encours de dettes (56 M€), et de la faiblesse de notre Autofinancement, Wattrelos (comme 125 communes de + 10 000 habitants) se situe au-delà du seuil de 12 années.

Mais

là encore, finalement, cette règle ne s'applique – de suite – qu'aux collectivités dont les dépenses de fonctionnement 2016 sont supérieures à 60 M€.

- Pour autant, attention, même si elle n'est pas de nature légale, cette règle risque d'imposer son **caractère normatif** (banquiers ; autorité de tutelle)

❑ Enfin, la LFI2018 engage la suppression de la taxe d'habitation

- Dégrèvement de 30 % en 2018, sous conditions de ressources, intégralement compensé pour la commune.

III. UN BUDGET 2018 BIEN SUR CONTRAINT, MAIS PAR PRUDENCE

1) Les 3 caractéristiques majeures du Budget 2018 : baisse de 30 % de la taxe d'habitation ; stabilité des taux locaux ; diminution poursuivie de l'endettement

- C'est une décision gouvernementale : 11 712 Wattrelosiens, soit 92,47 % des contribuables ne paieront plus la TH en 2020 (il y a proportionnellement davantage de foyers exonérés à Wattrelos qu'à Leers, Tourcoing et même Roubaix)

En 2018, la TH baissera de 30 %, puis de 65 % en 2019, et enfin de 100 % en 2020, pour les foyers fiscaux dont le revenu est inférieur à 27 000 €/an (seul)

43 000 €/an

(couple)

Ce sont 5,58 M€, intégralement compensés par l'Etat au budget municipal, qui seront autant de pouvoir d'achat rendu aux Wattrelosiens.

- Pour la 9^{ème} année consécutive, la majorité municipale souhaite ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale
- Enfin, en 2018, l'objectif est et reste de réduire le stock de dette. L'encours a diminué de plus de 2 M€ ces 6 dernières années (- 3,5 %)

	<u>2011</u> (pic)	<u>2017</u>
(M€)	58,39	56,37



Objectif 2018 : < 56 M€

2) Il ne devrait, enfin, pas y avoir de baisse des recettes en 2018

- **Les dotations de l'Etat sont en effet globalement stables.**

- La Dotation forfaitaire se stabilise = 8 350 000 €
- La DSU évolue de plus de la moitié de 2017 (+200 K€) = 7 500 000 €
- La DNP pourrait un peu baisser (-81 K€) = 890 000 €

La DGF pourrait croître de 105 k€, + 0,6 % après – 1% en 2016 et – 1,7% en 2017.

- L'enveloppe du FPIC est inchangée = 650 000 €
- Les variables d'ajustement... s'ajustent avec un «plafond » (- 91 K€) =1 020 800 €

- **Les recettes fiscales devraient être en amélioration.**

- Les valeurs locatives devraient progresser de 1,1%, +200 K€.
- Les fins d'exonération de 2 ans de Taxe foncière rapporteront 80 K€.
- La progression de bases foncières des entreprises rapporterait 400 K€

Les recettes fiscales pourraient progresser de 680 k€ à 18 890 000 €

- **Les autres recettes se tiennent bien.**

- Les versements de la MEL varient peu, + 7 759 € (+ 0,4 %)
- La bonne tenue du marché immobilier soutient les droits de mutation à titre onéreux prévisibles à 800 K€ en 2018.

➔ 52,70 M€ de recettes en 2018 : niveau retrouvé de 2016

3) La clé de voute de la construction budgétaire 2018 : améliorer l'autofinancement !

L'autofinancement, c'est l'écart entre les recettes et les dépenses. C'est l'épargne. Pourquoi faut-il impérativement l'améliorer en 2018 ?

- **Par prudence** : parce que la perte de ressources La Redoute (1 M€) affectera nos comptes en 2019, et que mieux vaut avoir une assise plus forte pour affronter ce qui sera un « choc ».
- **Par nécessité** : certes la « règle prudentielle » n'a pas de force légale, mais elle a de fait force normative. Malgré le désendettement, pour respecter la « norme », il faudrait que l'autofinancement brut soit supérieur à 4 M€.
- **Pour rattraper 2017**. L'exercice 2017 sera équilibré, mais se solderait sur un résultat (trop) peu excédentaire (+ 156 k€ semble-t-il) : hors plus values de cessions l'autofinancement net serait négatif. Pourquoi ? Notamment par des pertes de recettes qui doivent donc être compensées en 2018 : le Budget 2018 doit « rattraper » cette insuffisance de recettes au regard des dépenses .
- **Pour financer les investissements**. Pour continuer d'investir, il faut pouvoir emprunter , et pour cela pouvoir avoir un autofinancement net positif, ce qui suppose qu'en brut, l'autofinancement couvre au moins l'annuité en capital de la dette (2,6 M€).

Objectif Autofinancement Brut 2018 → Près de 3,5 M€

4) Et pour cela, les dépenses de fonctionnement doivent baisser : l'objectif est de - 700 k€ !

Beaucoup d'efforts d'économies ont déjà été réalisés ces dernières années, et de fait il ne faut pas remettre en cause ni le bon fonctionnement des services publics, ni les services offerts précisément.

➤ Moins de dépenses ? L'enjeu est évidemment d'abord sur les charges de personnel.

- En 2017, le niveau des dépenses de personnel est presque au niveau de 2014 à 35,49 M€.
- En 2018, la ville devrait être en mesure de tirer parti de départs en retraite non remplacés, du surcoût exceptionnel d'un accident en 2017 (300 k€) qui évidemment, n'impactera pas 2018, et ainsi sur la lancée de 2017, pourrait économiser 400 à 500 K€ pour viser 35,05 M€.

➤ Pas de réduction des subventions aux associations : volume global maintenu

➤ Les économies sur les charges générales et de gestion courante atteignent leurs limites.

- Les charges générales, de 8,66 M€ en 2013, sont tombées à 7,73 M€ en 2017.
- Les charges de gestion courante de 7,57 M€ à 5,99 M€ sur la même période.
- En 4 ans, on a dépensé 2,5 M€ en moins sur ces chapitres.

➤ Conséquence du désendettement, les charges financières continuent de baisser.

- De 2,53 M€ en 2011, elles sont passées à 1,97 M€ en 2017 (presque 600 k€ de moins !)
- En 2018, elles pourraient passer sous les 1,90 M€ (gain espéré : de 70 à 100 k€).

5) Côté investissement 2018 : continuité du programme et équilibre financier !

- Rénovation de la salle Victor Provo, décalée en raison des délais d'attente des décisions de subventions.
- Poursuite du programme d'accessibilité des bâtiments.
- Poursuite des travaux de Saint-Maclou.
- Terrain synthétique du Crétinier (sous réserve de l'obtention des subventions).
- Etudes et premiers aménagements préalables à la construction de la salle de spectacles du centre-ville.
- Toiture de l'école Jean Macé.
- Augmentation du réseau de vidéo-protection.
- Amélioration du matériel pour fêtes et nettoyage.
- Participations financières à la ZAC du Centre (200 K€) et urbaniste-conseil (26 K€).
- Lancement d'une aide à la maîtrise d'ouvrage pour la piscine.

L'ensemble des dépenses d'investissement sera évidemment calibré sur l'année en fonction des ressources disponibles.

Conclusion : Le Budget 2018 se présente comme un Budget qui investit au présent et qui veut préparer l'avenir

➤ Il investit au présent :

il assure le bon fonctionnement des services municipaux, tout en étant économe
il continue le programme d'investissements des engagements de campagne et ceux nécessités par l'urgence (sécurité, patrimoine, normes)

➤ Il veut préparer l'avenir !

il est volontairement contraint par prudence : certes les recettes s'améliorent, mais il ne faut pas être cigale quand on a besoin d'être fourmi, la perte des ressources fiscales de La Redoute en 2019 sera un choc budgétaire délicat à assumer

il vise à renforcer structurellement l'autofinancement dans les comptes de la ville,
pour mieux asseoir l'assise financière de la ville
pour permettre de continuer à investir
pour faciliter le désendettement de la ville

Et tout cela sans augmenter les impôts, sur fond de baisse de 30 % de la taxe d'habitation...